



Politique en matière de développement durable

Contexte

SOLIFOR investit de façon responsable dans la gestion du patrimoine forestier privé. De façon à intégrer explicitement les paramètres environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG) dans la réalisation de notre mission, nous nous engageons à :

- **Se conformer aux lois et règlements** applicables ainsi que tout autre engagement auquel nous avons souscrit;
- **Respecter les principes en matière de droits de la personne** qui sont reconnus à l'échelle internationale et enchâssés dans la Charte internationale des droits de l'homme et la Déclaration de l'Organisation internationale du Travail relative aux principes et droits fondamentaux au travail;
- **Élaborer des plans d'aménagement forestier** permettant des niveaux de récolte durables à long terme, et y adhérer;
- **Contribuer à maintenir la santé, la productivité et la résilience des écosystèmes** grâce, entre autres, à la régénération après coupe, la conservation des sols, la protection des forêts contre les incendies, agents nuisibles et espèces envahissantes, ainsi que l'anticipation, l'adaptation et la lutte aux changements climatiques;
- **Protéger la qualité des milieux humides et hydriques** en adoptant les meilleures pratiques;
- **Protéger et favoriser la biodiversité des espèces végétales et animales, ainsi que leurs habitats;**
- **Gérer les impacts visuels des opérations forestières et offrir des possibilités récréatives au public;**
- **Protéger les sites d'intérêt particulier ayant une grande importance écologique, géologique ou culturelle;**
- **Soutenir la recherche et l'amélioration de la connaissance au niveau de la gestion environnementale et forestière;**
- **Offrir à nos employés, et tout autre travailleur qui œuvre pour notre compte, la formation adéquate à ses fonctions et des opportunités de développement personnel;**
- **Avoir des pratiques socialement responsables et respecter les droits et connaissances forestières autochtones;**
- **Participer à la vitalité des communautés où sont situées nos propriétés** par la mise en place de partenariats structurants;
- **Adhérer aux principes et critères de la norme du Sustainable Forestry Initiative (SFI)** en soumettant nos pratiques à des audits externes indépendants et en rendant les résultats publics;
- **Améliorer continuellement nos pratiques d'aménagement forestier.**



**André Gravel, président
Gestion Solifor inc.**